

L'autre voie de la décarbonation ... pour éclairer le débat énergétique

Au premier semestre 2026, France gaz a mené un exercice de prospective approfondi sur les évolutions du système énergétique nécessaires à l'atteinte de la neutralité carbone en 2050, mobilisant les capacités de modélisation de ses adhérents et l'expertise du cabinet E-Cube pour l'évaluation économique des scénarios. Deux scénarios sont présentés. Le premier met en avant le développement d'écosystèmes locaux qui favorisent la production de gaz renouvelables dans une logique d'économie circulaire. Le second traduit une forte ambition en matière de relance industrielle et d'échanges internationaux. Leur évaluation économique confirme l'intérêt de maintenir le système gaz à son maillage actuel et d'accélérer le verdissement des molécules produites à partir de ressources locales.

Les chiffres clés

4 000 milliards € : c'est le coût estimé de la trajectoire définie par la SNBC 3 et des investissements restant à réaliser pour atteindre la neutralité carbone en France.

X2 : le rythme annuel de réduction des émissions de CO₂ devra être doublé pour respecter la trajectoire de décarbonation, en parallèle d'une baisse de 20 % de la consommation d'énergie globale.

Climat et efficacité énergétique : d'ici 2050, la consommation de gaz devrait diminuer de 25 %, principalement sous l'effet du réchauffement climatique et des gains d'efficacité énergétique réalisés par les clients. Seule la mobilité lourde verra augmenter ses volumes par l'essor du GNL et du bioGNL.

9 millions de clients : la baisse des volumes consommés sera plus rapide que celle du nombre de clients. Les coûts de conversion, l'hybridation des solutions et les contraintes techniques du bâti conduiront 9 millions de clients à conserver l'usage du gaz (vert).

100 % local : les dernières évaluations du potentiel biomasse, combinées au dynamisme des territoires, confirment la capacité de la France à couvrir l'intégralité des besoins en gaz décarbonés à l'horizon 2050 par la production locale française ou européenne (GPL, H₂).

330 à 460 milliards € d'économies : c'est le montant d'économies que permettrait l'accélération de la production de molécules vertes en France par rapport à la trajectoire SNBC 3. 50% des économies seront réalisées dans la décennie à venir et 90% seront au bénéfice des consommateurs.

Sécurité et co-bénéfices : cette stratégie renforce simultanément la décarbonation, la sécurité d'approvisionnement et la résilience économique des territoires tout en apportant de nombreux co-bénéfices environnementaux et économiques dans les territoires. Elle renforce également la souveraineté technologique par la maîtrise des innovations en matière de production de gaz vert.

Le constat

Dans un contexte marqué par :

- une situation financière française des plus préoccupantes,
- un défi pour la compétitivité industrielle de la France et de l'Europe,
- des besoins croissants d'investissement liés au vieillissement et à l'adaptation climatique :
 - hausse des dépenses liée au vieillissement de la population,
 - nécessité de se préparer à l'adaptation climatique (bâti, infrastructures, eau..).

Une conviction

Accélérer la production nationale de molécules bas carbone issues de la valorisation des déchets agricoles, urbains et industriels permettra :

- de réduire le coût de la transition énergétique,
- d'améliorer notre souveraineté et de maintenir notre sécurité d'approvisionnement,
- d'apporter en local de nombreux co-bénéfices environnementaux et financiers,
- de sécuriser la trajectoire de décarbonation et ses échéances 2030 et 2040.

Les priorités d'action

Trois mesures pour accélérer la décarbonation :

- 1. Accélérer la mise en place des CPB et de l'IRICC pour donner de la visibilité aux investisseurs par un système de soutien cohérent aux molécules bas carbone,**
- 2. Promouvoir la neutralité technologique et supprimer toutes les surtranspositions françaises pour permettre aux territoires de consommer le gaz vert produit en local (à 100% ou en hybridation),**
- 3. Maintenir des aides pour les clients toujours chauffés au gaz en 2050 (et demain totalement décarbonés) pour leur garantir la possibilité d'améliorer sans cesse leur performance énergétique.**